

## Halles : le cave se rebiffe !

L'architecte Mangin, dit le bouche-trou des Halles, fut, en 2004, le complice aux trois-quarts consentant de l'assassinat du plus beau projet urbain parisien depuis des décennies : le réaménagement des Halles suggéré par l'architecte néerlandais Rem Koolhaas. Nous vous avons plusieurs fois narré cette édifiante histoire, qui ne laissait plus aucun doute sur la pusillanimité de Delanoë, tant politique qu'architecturale. Devant avaler la couleuvre de voir la pièce centrale de son projet, le bâtiment du Carreau, totalement transformée et réalisée par un autre (enfin, réalisée ... on en est encore loin!), il reçut en compensation divers contrats juteux plus la promesse de s'occuper du jardin des Halles. L'inutile complexité et la médiocrité de sa proposition ayant réussi à faire l'unanimité contre elle, il s'y agrippe néanmoins vaille que vaille et a engagé, nous dit l'association Accomplir, dans un bras de fer avec la ville. Au train où vont les choses, la "Guignol's band" municipale ferait mieux de relancer tout de suite des études pour intégrer au projet les attentes du 22ème siècle !

"Dernières nouvelles du projet des Halles - 08/11/09

### 1 - La place Cassin

Le devenir de la place Cassin n'est toujours pas arrêté malgré la délibération du Conseil de Paris d'avril dernier qui prévoyait qu'elle « serait préservée dans son état d'esprit actuel, notamment sa forme générale et sa déclivité ». Lors du bureau de la concertation du 29 juin, M. Franjou, chef de la mission Halles, nous a appris que M. Mangin refusait de reprendre son projet de jardin : il a évoqué une « situation de blocage » entre la Ville et l'architecte. Le 3 septembre, Renaud Paque, conseiller d'Anne Hidalgo, nous a annoncé que Mangin n'avait toujours pas repris son dessin mais « qu'on allait bien voir qui commandait, du Conseil de Paris ou de lui ». Le 5 octobre, à notre grande surprise, M. Paque nous a indiqué « que M. Mangin avait d'autres priorités » et que cela pouvait attendre. A l'occasion du bilan de mandat du Maire de Paris dans le 2ème, nous avons demandé à M. Delanoë les raisons pour lesquelles M. Mangin pouvait tenir tête ainsi au Conseil de Paris.

Réponse embarrassée de M. Delanoë : « Ben, elle n'est pas démolie, pour le moment, la place Cassin ! » A quelques mois du début des travaux, le Maire de Paris semble dans l'impossibilité d'obtenir de l'architecte le dessin définitif du jardin, et il nous demande ne pas nous inquiéter ?

### 2 - Les dérives de la Canopée

Concernant la Canopée, nous avons dénoncé le fait que ce n'est plus du tout le même projet que celui du concours de 2007 : le bâtiment bas, aux formes végétales, légères et élégantes a pris de la hauteur et il est devenu un énorme hangar, et les commerces ont envahi non seulement tout le rez-de-chaussée mais aussi la terrasse

-1, où nous avons découvert récemment que serait implanté un commerce (probablement un café avec terrasse). M. Delanoë nous a pourtant répondu que « Le projet qui va être réalisé sera le même que celui que nous avons choisi au concours ».

Nous vous laissons en juger sur images : s'agit-il d'inconscience ou de cynisme ?

Si vous cliquez [ici](#) vous voyez la maquette de Canopée (côté Lescot) juin 2007 et si vous cliquez [là](#), vous découvrez une image virtuelle du bubon canopéen revu et corrigé (côté Lescot) en décembre 2008.

D'après les informations fournies par le cabinet du maire en juin dernier, le nombre total de m<sup>2</sup> carrés de surfaces commerciales supplémentaires créées par le projet au bénéfice d'Unibail sera de 9 269 m<sup>2</sup>. A raison d'un loyer compris entre 1 600 et 2 000 € par m<sup>2</sup> et par an (d'après nos informations auprès des commerçants du Forum), cela donne en moyenne 16,5 M€ de plus par an pour Unibail, qui s'ajoutent aux 108 M€ annuels que doivent lui rapporter les 60 000 m<sup>2</sup> existants. Et pourtant, à quelques mois du démarrage du chantier, personne ne sait encore quelle sera la contribution d'Unibail aux 760 M€ de travaux, dont la Ville a d'ores et déjà annoncé qu'elle en paierait 460 ! Quand la presse se décidera-t-elle à étudier de plus près le rôle exact joué par Unibail dans ce projet et dans ses dérives ?

Association Accomplir"